



Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 15 MARS 2024

Le comité du SIEVA s'est réuni le 15 mars à 18 h 30, au siège du syndicat et a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation compte-rendu réunion 19 janvier 2024
- Communication des décisions prises par délégation
- Approbation des Comptes de Gestion 2023 du Syndicat et de la Régie
- Approbation des Comptes Administratifs 2023 du Syndicat et de la Régie
- Affectation des résultats 2023 du Syndicat et de la Régie
- Approbation des Budgets Primitifs 2023 du Syndicat et de la Régie
- Attribution d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales pour l'exercice 2024

Etaient présents : Mesdames et Messieurs JON, TRICOT, KUGLER, CHAVAGNON, VERAUD, ADAMO, DUMONTET, DE LA TEYSSONNIERE, BATALLA, MAGNOLI, SICILIANO, POURCHOUX, MERCIER, THIBAUD, REBUT, BERNARD, LASSAUSAIE, DEBIESSÉ, BILLAUD, PERRIER, LHERMINE, CHEMINADE, SCHMITT, DEMAY, BARROT, FRACHE.

Absent(s) ayant donné procuration : Monsieur GUEDAMI à Madame JON, Monsieur EVAUX à Monsieur DE LA TEYSSONNIERE, Monsieur PONSONNAILLE à Monsieur MAGNOLI, Monsieur BLANCHON à Monsieur SICILIANO, Monsieur DUTHEIL à Monsieur REBUT, Madame BAY à Monsieur DEBIESSÉ, Monsieur HYVERNAT à Monsieur FRACHE, Madame CACHAT à Monsieur SCHMITT.

Absents ou excusés : MARION, MARS, LABOURIER, TARRIDE, NICOLAS, CIMETIERE, TEYSSIER, BOUCHARD, GUERIN, BERGER-VACHON, CHALLANCIN.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance. Monsieur Dominique SCHMITT est désigné en qualité de secrétaire de séance.

1 : Approbation du Procès-Verbal du Comité Syndical du 19 janvier 2024

Le Procès-Verbal du Comité Syndical du 19 janvier 2024 est adopté à l'unanimité.

2 : Communication des décisions prises par délégation

- Signature du contrat d'entretien annuel auprès de Rhône Espaces Verts
- Lancement de la phase candidature du nouveau marché de télérelève

- Vente d'un camion Poids Lourd
- Mise au stage de deux agents technique : Monsieur Olivier DUMAS et Monsieur Jean-Michel GONNARD

Le Président demande si ces décisions font l'objet d'observation ou d'interrogation. Personne n'ayant fait part de commentaire, il passe à l'ordre du jour.

3 : Présentation et Approbation des documents financiers :

Monsieur SCHMITT, Vice-Président chargé des finances, présente à l'assemblée :

- **Le Compte Administratif 2022 du Syndicat**

SYNDICAT DES EAUX DU VAL D'AZERGUES					
RESULTATS 2023					
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	152 128,74	2 028 538,85	3 119 427,34	4 693 825,80	
SOLDE D'EXECUTION	1 876 410,11		1 574 398,46		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1		609 497,17	205 216,07		
RESULTAT CUMULE	2 485 907,28		1 369 182,39		
RAR 2023			3 263 161,71		
EXCEDENT GLOBAL	591 927,96				

Après retranchement des dépenses engagées (3 263 161.71€) non encore réalisées l'excédent global net s'élève à 591 927.96 €.

L'excédent d'exploitation, s'élevant à 2 485 907.28 €, sera repris en intégralité au Budget Primitif en section d'investissement.

- **Le Compte Administratif 2022 de la Régie**

REGIE DU SYNDICAT DES EAUX DU VAL D'AZERGUES					
RESULTATS 2023					
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	13 238 428,53	12 961 327,92	2 435 067,92	2 440 114,21	
SOLDE D'EXECUTION	-277 100,61		5 046,29		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1		1 437 701,00		1 286 350,38	
RESULTAT CUMULE	1 160 600,39		1 291 396,67		
EXCEDENT GLOBAL	2 451 997,06				

La section d'investissement étant excédentaire, l'intégralité de l'excédent d'exploitation (1 160 600.39€) sera reportée au Budget Primitif en section d'exploitation.

Véronique JON interroge le Président pour savoir si les créances irrécouvrables inscrites au Compte Administratif représentent celles du SIEVA uniquement ou celles des autres Syndicat d'Assainissement également.

Monsieur le Président lui répond que non, qu'il ne s'agit que de celles du SIEVA et que chaque syndicat d'assainissement intègre dans ces comptes ses propres créances irrécouvrables après communication des résultats par le SIEVA.

- **Le Budget Primitif 2024 du Syndicat**

Section d'exploitation	Dépenses	882 184.74
	Recettes	882 184.74
Section d'Investissement	Dépenses	6 926 774.41
	Recettes	6 926 774.41

- **Le Budget Primitif 2024 du Syndicat**

Section d'exploitation	Dépenses	14 528 100.39
	Recettes	14 528 100.39
Section d'Investissement	Dépenses	4 980 656.06
	Recettes	4 980 656.06

Le Comité Syndical a d'abord approuvé à l'unanimité les Comptes de Gestion du Syndicat et de la Régie.

Avant le vote des Comptes Administratifs, le Président s'est retiré et la présidence a été assurée par Monsieur Batalla, 1^{er} Vice-président. Il a demandé à l'assemblée si des demandes d'informations complémentaires étaient nécessaires puis a soumis ces documents aux votes. Par délibérations adoptées à l'unanimité les Comptes Administratifs du Syndicat et de la Régie ont été approuvés.

Le Comité a ensuite approuvé à l'unanimité successivement :

- L'affectation du résultat d'exploitation 2023 du Syndicat,
- L'affectation du résultat d'exploitation 2023 de la Régie,
- Le Budget Primitif 2024 du Syndicat,
- Le Budget Primitif 2024 de la Régie.

4 : Attribution d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales pour l'exercice 2024

La subvention allouée au Comité des Œuvres Sociales est composée d'une part fixe et d'une part variable versée en fonction de l'attribution des médailles du travail (500 € médaille d'argent, 1 000 € médaille d'or, 1 500 € de vermeil) ou de départ à la retraite.

Pour rappel depuis 2022, le COS participe pour moitié à la contribution annuelle du CNAS, soit en 2024 un montant de 2226 €.

Cette année, il vous est proposé d'allouer la somme de 15 500 €.

L'attribution de la subvention 2023 pour le C.O.S de la Régie est adoptée à l'unanimité.

5 : Questions-Informations diverses

- **Monsieur Guy FRACHE – Vice-Président chargé des travaux du Syndicat**
 - Présentation actualisée du Programme Travaux 2024 avec ajout d'une ligne de travaux suite à la casse de fin février 2024 sur le Pont de la Brévenne dans le secteur de Pont Dorieux.

- Point travaux sur l'avancée du chantier à Lissieu. Les délais seront tenus. L'opération touche à son terme.
- **Annick PERRIER, Vice-Présidente en charge du Personnel :**
 - Présentation du Bilan 2023 du CNAS. La moitié des agents se sont saisis des prestations offertes par le CNAS qui offre une palette variée de mesures d'action sociale.
 - La participation du SIEVA est reconduite pour 2024.
- **Hervé DE LA TEYSSONNIERE, Vice-Président en charge du Comité des Œuvres Sociales :**
 - Annonce d'une évolution des statuts du COS et de l'écriture d'un règlement intérieur.

Fin de la séance à 20h25.

Le secrétaire de Séance
Dominique SCHMITT

Le Président
Jean-Pierre DEBIESSE